

De : CGT LDC Bourgogne
À : Inspecteur du Travail

Envoyé : samedi 13 novembre 2021 15:42
CC : Directeur LDC Bourgogne ; RRH LDC Bourgogne ; DRH Pôle Sud Est

Objet : Entrave au droit de grève à LDC bourgogne

A l'attention de l'Inspecteur du travail,

Monsieur, l'Inspecteur du Travail,

Nos vous saisissons pour une entrave au droit de grève à l'entreprise LDC Bourgogne.

Les faits : Des salariés ont fait grève le 12 novembre et se retrouvent aujourd'hui "punis" avec des modifications d'horaires, et plus grave, la direction vient purement et simplement d'en renvoyer chez eux sans les laisser prendre leur travail le samedi matin !

Il y a eu un gros mouvement de grève à LDC bourgogne ce 12 novembre, impactant quasiment tous les services de l'établissement.

Résultat, ce samedi 13 novembre, les salariés n'avaient pas de travail dans les ateliers puisqu'il n'y a pas eu d'abatage la veille.

La Direction est descendue dans le vestiaire pour dire à certains salariés de rentrer chez eux et les ont empêchés de pointer. Les responsables ont demandé aux salariés où ils travaillaient avant de leur dire : "Il n'y a pas de travail, donc rentrez chez-vous." Et d'autres ont été renvoyés chez eux prématurément par manque de travail avant la fin de leur horaire affiché.

Cette situation est totalement inadmissible et illégale !

Notre organisation syndicale vous sollicite en urgence pour que vous rappeliez la loi à notre employeur et si vous en avez la possibilité, que vous interveniez dans les 15 jours avant que les enregistrements des caméras de surveillance à l'entrée ne soient effacés.

Nous avons en effet 3 éléments de preuve pour corriger le paiement des salariés renvoyés chez eux ce samedi :

1. Les caméras de surveillance
2. Le système de badgeage du portillon d'entrée
3. Les feuilles de programmes affichées dans les services avec les noms des salariés et leurs horaires affichés

C'est pourquoi, nous demandons que la direction applique la loi et revienne sur son entrave au droit de grève en payant tous les salariés suivant leurs horaires affichés.

Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements si besoin, et espérons que vous pourrez intervenir rapidement.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Corinne BRIDE
Secrétaire Générale du syndicat CGT de LDC Bourgogne.

Copie pour information au directeur de LDC Bourgogne

PS : Nous avons mis notre direction en copie, mais la direction de LDC Bourgogne nous a bloqué et ne devrait pas recevoir la copie de ce mail. (voici ce que nous recevons habituellement)



Message bloqué

Votre message à Directeur LDC Bourgogne a été bloqué. Pour en savoir plus, consultez les informations techniques ci-dessous.